

## L'Agefiph à votre écoute !

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020,  
l'Agefiph met en place une permanence téléphonique d'écoute  
à Mayotte pour répondre à toutes vos questions.

Cette permanence est ouverte à toutes et tous :

- **Personnes en situation de handicap** : demandeurs d'emploi, salariés, travailleurs indépendants...
- **Employeurs, acteurs du monde économique & social et de la formation** : entreprises privées, associations, organismes de formation...



**Notre ligne téléphonique est à votre disposition !**  
**Tous les lundi et jeudi de 9h à 11h**

Un seul numéro :  
**06 39 40 10 59**